

Étant donné que les membres sont originaires de toutes les parties du monde, qu'ils ont chacun des responsabilités et des intérêts différents et qu'ils poursuivent chacun des politiques qui, à leur avis, servent le mieux leurs intérêts, il n'est pas surprenant qu'un accord intervienne rarement au sujet d'une ligne de conduite commune. Le Commonwealth n'est donc pas, au contraire des Nations Unies ou de l'Organisation des États américains, une organisation internationale dotée d'une charte, composée de conseils et de comités organiques, et adoptant des résolutions officielles sur diverses questions politiques et autres d'ordre international après les avoir mises aux voix. Le Commonwealth ne possède aucun conseil exécutif permanent, bien qu'il possède depuis 1965 un Secrétariat, dont les fonctions principales sont: de faciliter et de promouvoir la consultation bilatérale et multilatérale entre les membres; d'être un organe de centralisation et de liaison pour les diverses institutions spécialisées du Commonwealth; de préparer et d'adresser aux membres intéressés des mémoires sur certaines questions internationales; d'entreprendre l'étude de diverses questions socio-économiques et culturelles et d'assurer des services de secrétariat aux réunions du Commonwealth.

Les membres ont toute liberté d'appartenir à d'autres groupements, associations ou alliances, ou d'adopter une politique de non-alignement. Ils ne sont pas tenus de prêter leur assistance à un autre membre en cas d'agression, encore que les pays du Commonwealth s'inquiéteraient évidemment d'une telle situation. Au début, la cohésion était assurée surtout par le commerce; puis, le système préférentiel du Commonwealth est devenu moins important, surtout pour les pays les plus industrialisés, à cause du processus naturel de croissance économique et de la libéralisation du commerce multilatéral survenue après la Seconde Guerre mondiale.

Le Commonwealth s'est transformé en un organe de consultation qui est très utile. Au sommet, les consultations se poursuivent aux réunions des chefs de gouvernement (à intervalles d'un ou deux ans), de même que par correspondance, aux réunions annuelles des ministres des Finances et aux réunions périodiques des ministres du Commerce et d'autres ministres. Ces dernières années, à part les conférences des chefs de gouvernement, les ministres et hauts fonctionnaires ont tenu de nombreuses réunions au sujet des services fonctionnels. De plus, les consultations poursuivies sur les plans technique, administratif et professionnel ont porté sur divers aspects des relations internationales, dont les finances, le commerce, l'assistance au développement et l'éducation.

Le Commonwealth se transforme aussi en un organe de coopération pratique à l'échelle internationale. L'assistance économique aux pays membres moins développés est depuis longtemps un sujet de préoccupation constante. Le Plan de Colombo est le fruit d'une décision multilatérale qu'ont prise les ministres des Affaires étrangères du Commonwealth, lors d'une réunion tenue en 1950. Les programmes d'assistance au développement des pays africains et des Antilles du Commonwealth montrent aussi de quelle façon l'assistance économique des pays membres les plus favorisés aux moins favorisés a été canalisée bilatéralement. Un autre progrès a été réalisé dans la voie de la coopération pratique aux fins de développement lorsqu'on est convenu d'établir, sous l'égide du Secrétariat, un Programme multilatéral de coopération technique du Commonwealth, dont le financement sera assuré par les États membres qui seront en mesure de le faire.

Le Commonwealth s'est aussi vivement intéressé au domaine de l'éducation. Seize pays accordent des bourses d'études dans le cadre du Programme de bourses